



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Dossier de presse

Inauguration de l'École internationale de Mondorf-les-Bains

15 septembre 2018

Inauguration de l'École internationale de Mondorf-les-Bains

Une école ouverte à la société et au monde

UNE ÉCOLE PUBLIQUE INTERNATIONALE : POURQUOI ET POUR QUI ?

Avec la mise en place d'une école publique internationale dans le sud-est du pays, le gouvernement poursuit ses efforts pour répondre à l'hétérogénéité croissante de la population scolaire et pour offrir un système éducatif public dans lequel chaque élève a une chance de réussir, indépendamment de la langue parlée à la maison.

La nouvelle École internationale de Mondorf-les-Bains (EIMLB) s'inscrit dans l'offre de classes internationales déjà mise en place dans des lycées publics du pôle Centre (Lënster Lycée à Junglinster), du pôle Sud (École internationale de Differdange et d'Esch) et du pôle Nord (Lycée Edward Steichen à Clervaux).

Multiculturelle et plurilingue, la nouvelle école s'adresse à tous les élèves résidant au Luxembourg, indépendamment de leur profil linguistique.

OFFRE SCOLAIRE

À terme, l'offre scolaire de l'EIMLB comportera :

- un cycle de 2 années de l'enseignement maternel européen ;
- un cycle de 5 années de l'enseignement primaire européen ;
- un cycle de 7 années de l'enseignement secondaire européen ;
- les cycles moyen et supérieur de l'enseignement secondaire général ;
- des classes préparatoires ;
- des classes d'accueil ;
- des classes de la formation professionnelle.

L'ouverture des classes se fait de manière progressive. Pour sa première rentrée, l'EIMLB accueille 75 élèves, répartis dans les classes suivantes :

- enseignement primaire : P1 : une classe francophone
une classe anglophone
- enseignement secondaire : S1 : une classe francophone
une classe anglophone
une classe germanophone

La première année de fonctionnement débutera donc dans un environnement presque familial qui permettra à l'école de développer ses concepts et de les adapter peu à peu à ses élèves et à leurs besoins.

I. PRINCIPES ET FONCTIONNEMENT

L'EIMLB est une école publique luxembourgeoise basée sur le modèle des écoles européennes publiques agréées. Elle est ouverte à tous les élèves, sans frais d'inscription.

Le parcours à l'EIMLB mène au baccalauréat européen, reconnu dans toute l'Europe. L'accomplissement du cycle inférieur donne aussi accès à l'enseignement secondaire général ou à la formation professionnelle.

Les classes de l'enseignement maternel, de l'enseignement primaire et de l'enseignement secondaire fonctionnent suivant les mêmes programmes, les mêmes critères de promotion et les mêmes grilles horaires que les autres écoles européennes.

L'organisation des études, les contenus, les modalités de l'enseignement et les certifications de l'enseignement européen de l'EIMLB sont soumis aux réglementations des écoles européennes.

L'EIMLB fonctionne en journée continue et accueille les élèves du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00.

UNE ÉCOLE MULTILINGUE

À l'EIMLB, les élèves ont plusieurs choix en termes de langues :

1. Dès la **première année de l'enseignement primaire (P1)**, l'élève choisit :

- **la section linguistique**

L'école offre deux sections linguistiques, l'une francophone, l'autre anglophone. À part les cours de langues, toutes les matières sont enseignées dans la langue de la section.

- **la langue 1 (langue enseignée au niveau *langue maternelle*)**

L'élève choisit sa langue 1 (L1) parmi le français et l'anglais, les élèves lusophones peuvent également opter pour des cours de portugais facultatifs. Ainsi, l'école permet à bon nombre d'élèves d'utiliser leur langue maternelle à l'école.

- **la langue 2 (langue enseignée au niveau *première langue étrangère*)**

L'élève choisit également sa langue 2 (L2) parmi le français, l'allemand et l'anglais. La L2 doit obligatoirement être différente de la L1.

2. À l'**enseignement secondaire**, l'élève choisit

- **la langue 3 (langue enseignée au niveau *deuxième langue étrangère*)**

En première année de l'enseignement secondaire, l'élève opte pour une troisième langue (L3), parmi le français, l'allemand, l'anglais et le portugais. La langue 3 doit obligatoirement être différente de L1 ou L2.

L'offre linguistique sera adaptée et élargie progressivement, en fonction des demandes et des besoins des élèves.

Le luxembourgeois obligatoire pour tous

L'apprentissage du luxembourgeois en tant que langue d'intégration est obligatoire pour tous les élèves de l'école primaire et les trois premières années de l'enseignement secondaire.

LE CONCEPT PÉDAGOGIQUE DE L'EIMLB

L'EIMLB consacre une attention particulière à l'idée européenne, à l'apprentissage autonome des élèves et à l'ouverture sur la société et le monde extérieur.

Le concept pédagogique de l'EIMLB suit les principes de la pédagogie Dalton, particulièrement adaptée à l'apprentissage indépendant et individuel des élèves de l'enseignement secondaire. L'EIMLB appuie son enseignement et son éducation sur les principes de liberté, de responsabilité, de coopération et d'autonomie, ainsi que sur le développement des huit compétences de base suivantes :

1. **curiosité** : capacité de poser des questions et d'explorer comment le monde fonctionne ;
2. **créativité** : capacité de générer de nouvelles idées et de les appliquer concrètement ;
3. **esprit critique** : capacité d'analyser des informations et des idées pour former des arguments et des jugements raisonnés ;
4. **compassion** : capacité d'éprouver de l'empathie envers les autres et d'agir en conséquence ;
5. **communication** : capacité d'exprimer des pensées et des sentiments d'une manière claire et confiante dans une panoplie de médias et sous des formes diverses ;
6. **contenance** : capacité d'être à l'écoute de ses sentiments et de développer un sentiment d'harmonie et d'équilibre personnels ;
7. **collaboration** : la capacité d'interagir et de travailler de manière constructive avec les autres ;
8. **citoyenneté** : la capacité de s'engager de manière constructive dans la société et de participer aux processus qui gèrent son fonctionnement.

L'enseignement et l'apprentissage à l'EIMBL reposent sur les principes suivants :

- un enseignement personnalisé ;
- un accent sur l'e-learning et le m-learning ;
- les enseignants et l'équipe socioéducative comme facilitateurs ;
- l'apprentissage transversal, interdisciplinaire, par projets, à l'école et en société ;
- un environnement d'apprentissage ouvert dans le temps et dans l'espace ;
- le bien-être ;
- la participativité démocratique ;
- le réseautage entre les classes, à travers l'école et en société ;

ÉVALUATION

L'évaluation de l'EIMBL se fait sous trois formes. En début de chaque phase d'apprentissage, **l'évaluation diagnostique** permet aux enseignants de dresser un projet pédagogique adapté aux compétences et aux besoins individuels des élèves. **L'évaluation formative** (sur base des travaux réalisés, des prises de notes, exposés, etc.) varie selon les domaines de compétences des matières enseignées. Au vu des résultats de ces exercices, les enseignants régulent la nature, la fréquence et le rythme des activités afin de favoriser au mieux les apprentissages des élèves. Au terme d'une phase d'apprentissage, **l'évaluation certificative et sommative** (sous forme de devoir en classe, travail sur portfolio, travail en groupe, interrogation orale, etc.) vise à certifier, sur base d'une note sur 10 points, l'acquisition des notions apprises dans le cours.

UNE ÉCOLE EN JOURNÉE CONTINUE

L'EIMBL est ouverte du lundi au vendredi de 7 à 19 heures.

La bibliothèque de l'école ainsi que les salles d'études surveillées sont accessibles aux élèves en dehors des heures de cours. L'aide aux devoirs, des cours d'appui et de soutien, ainsi que des activités culturelles, sportives et scientifiques sont offerts aux élèves du primaire et du secondaire.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Dans le cadre de l'école à journée entière, l'EIMBL propose aussi bien des activités libres que supervisées. Ces activités sont proposées selon les besoins ou la demande des élèves, les disponibilités du personnel et les ressources de l'école.

Activités supervisées

Comme les élèves doivent obligatoirement rester à l'école pendant les heures de midi, ils choisissent une activité libre ou supervisée pendant les heures de midi. Ils peuvent également s'installer à la bibliothèque jusqu'à ce que les cours reprennent.

L'aide aux devoirs est proposée tous les jours, tandis que **l'étude supervisée** a lieu du lundi au jeudi, selon un horaire fixe.

Les cours d'appui et de soutien ciblent les élèves dont les performances peuvent encore être améliorées. Ils sont également organisés pour les élèves particulièrement intéressés par un sujet, qui souhaitent approfondir des notions vues en cours.

Activités libres

Outre les activités supervisées, les activités libres proposées aux élèves du **primaire** sont des activités telles que le club d'échec, des activités musicales (chœur, groupe de flûtistes) et des activités sportives.

Les élèves du **secondaire** peuvent s'inscrire au club d'échec, contribuer au journal de l'école, ou participer à des activités musicales (chœur, orchestre), culturelles (théâtre, peinture) et sportives (auto-défense, tennis de table).

Tous les élèves peuvent apprendre le solfège ou pratiquer le tennis, voire le football, grâce à un partenariat avec l'école de musique des communes de Dalheim et de Mondorf-les-Bains, le Tennis club Mondorf-les-Bains et le club de football de Mondorf-les-Bains.